

Note biens à double usage

Export control / dual-use classification note - DinkeyPRO

SBDU 2019	Règlement UE 2021/821	DinkeyPRO
------------------	------------------------------	------------------

Périmètre documentaire

Produit couvert	DinkeyPRO - USB software protection dongle / USB information security dongle
Modèle / type	DinkeyPRO
Fabricant / déclarant	KORUM SECURE S.A.S.U., France
Date d'émission	24/06/2026
Référence de version	2026.1

Objet de la note

Cette note accompagne le courrier de classement émis par le Service des biens à double usage (SBDU) en 2019 et précise son périmètre d'utilisation pour le produit DinkeyPRO. Elle ne modifie pas le courrier administratif original, qui doit être conservé comme annexe documentaire.

Éléments issus du courrier SBDU 2019

Autorité émettrice	Direction générale des entreprises - Service des biens à double usage
Date du courrier	15/05/2019
Référence dossier	DHL-19-604473
Produits cités	Dinkey Pro Dongle et CopyMinder
Conclusion du courrier	Les produits cités ne relèvent pas du règlement (CE) n° 428/2009 selon l'analyse communiquée dans le courrier.

Actualisation du cadre réglementaire

Le règlement (CE) n° 428/2009 mentionné dans le courrier historique a été remplacé par le règlement (UE) 2021/821 instituant le régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage. Les annexes et listes de contrôle sont susceptibles d'être mises à jour.

Position documentaire KORUM SECURE

- Le périmètre 2026 est limité au DinkeyPRO.
- Le courrier SBDU 2019 peut être joint aux formalités douanières lorsque le produit et le cas d'usage correspondent au périmètre initial.
- Une vérification export control doit être réalisée en cas de modification fonctionnelle, d'intégration cryptographique spécifique, de destination sensible, d'utilisateur final sensible ou d'évolution réglementaire.
- En cas de doute, une demande de confirmation ou de nouveau classement doit être adressée au SBDU avant exportation.

Formulation recommandée pour transmission client

À notre connaissance et sur la base du courrier SBDU du 15/05/2019 concernant Dinkey Pro Dongle, le produit DinkeyPRO n'est pas classé comme bien à double usage dans le périmètre analysé. Cette position reste conditionnée à l'absence de modification du produit et à la vérification préalable des destinations, utilisateurs finaux et usages sensibles.

Signature

Nom / Name	Davy Foulatier
Fonction / Title	Directeur / Responsable qualité produits
Date et signature	24/06/2026 